

AFRICAN UNION



UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

MISSION INTERNATIONALE DE SOUTIEN A LA CENTRAFRIQUE SOUS CONDUITE AFRICAINE (MISCA)

Tél : + 236 70 96 84 84 //21 61 54 95 //21 61 54 96 Fax : + 236 21 61 54 91

3129 Avenue B. Boganda – Bakongo, BP 902 Bangui – République Centrafricaine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MISCA CONTRIBUE AU RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES FEMMES CENTRAFRICAINES À PROMOUVOIR LA COHESION SOCIALE, LE RÈGLEMENT DES CONFLITS ET LA CULTURE DE LA PAIX

Bangui, le 17 mars 2014: Alors que la situation sécuritaire continue de s'améliorer en République centrafricaine (RCA), la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) ont lancé une initiative visant à renforcer la capacité des femmes centrafricaines à promouvoir la cohésion sociale, le règlement des conflits et la culture de la paix. Dans le cadre de cette initiative, l'Unité de la MISCA chargée de la protection des Droits humains et du Genre, conjointement avec le FNUAP et sous les auspices de la Ministre de la Santé, des Affaires sociales, du Genre et de l'Action humanitaire de la RCA, Mme Marguerite Samba, a organisé un atelier à l'intention de 50 responsables de 26 groupes de femmes en RCA. L'atelier, qui s'est tenu, du 12 au 14 mars 2014, à la Faculté de Théologie évangélique de Bangui, vise à renforcer les capacités des femmes centrafricaines et à leur donner les moyens de jouer un rôle de premier plan dans les efforts de réconciliation et de reconstruction post-conflit dans leur pays.

Le responsable de l'Unité Droits de l'Homme de la MISCA chargé du Genre a fait une présentation sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et les instruments connexes de l'Union africaine (UA), telles que les dispositions pertinentes de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, les dynamiques économiques et socio-politiques des conflits en Afrique et les efforts de l'UA pour prévenir, gérer et régler les conflits, ainsi que sur les progrès accomplis et les défis rencontrés dans le maintien de la paix en Afrique, tels qu'informés par l'expérience des femmes libériennes. Les participantes ont exprimé leur appréciation des efforts en cours de l'UA visant à régler la crise centrafricaine et souligné la nécessité pour la MISCA de continuer à soutenir les femmes centrafricaines dans le difficile processus de reconstruction post-conflit de leurs moyens de subsistance et de leurs communautés. Elles ont également souligné la nécessité de créer l'espace nécessaire pour que davantage de femmes participent à la gouvernance du pays, ajoutant que l'histoire de la RCA aurait pu être différente si les femmes avaient été responsables de la gouvernance de la RCA.

Le mandat de MISCA comprend une composante Droits de l'homme, et la Mission compte actuellement deux fonctionnaires des Droits de l'Homme chargés du Genre. Le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'UA en RCA et chef de la

MISCA, le Général Jean-Marie Michel Mokoko, avait, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, le 8 mars 2014, félicité les femmes centrafricaines pour leur résilience, leur rendant hommage pour leur importante contribution aux efforts internationaux visant au règlement de la crise actuelle en RCA.